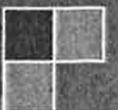


2018

# Le projet éducatif Territorial 2018 / 2020

*Projet Éducatif Territorial*



## **B. Quatre axes stratégiques**

De ce travail partenarial émergent quatre axes forts qui guideront les actions inscrites dans le projet éducatif territorial :

### **CREER LES CONDITIONS DES MIXITES ET DE L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES**

---

Les données recueillies dans le cadre de l'Observatoire du PEDT montrent que certaines activités, certaines actions sont surinvesties par les filles et d'autres le sont par les garçons. De la même manière, les parcours, proposés majoritairement le soir dans les ALAE, ont exclu certains publics, parfois plus fragiles. Même si les données de l'Observatoire ont amené les services municipaux à réorienter les parcours, il s'agit continuer à s'engager pour créer les conditions des mixités.

Par ailleurs, le décret paru en 2017 redéfinissant les contours du PEDT, insiste sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap. La Ville de Colomiers œuvre déjà dans le sens souhaité par la Loi de 2005. Pourtant, elle doit pouvoir constituer une communauté éducative large capable de proposer, à chaque enfant fragilisé, un parcours adapté et aux familles une réponse globale.

### **RENFORCER LE « BAGAGE CULTUREL » DES ENFANTS ET DES JEUNES**

---

L'esprit de la loi de la Refondation de l'école de la République envisage l'éducation non formelle, celle organisée par des associations, des services de la collectivité, des entreprises, comme un complément à la mission de l'Éducation nationale. Une étude menée avant la mise en place du premier Projet Éducatif de Territoire columérin montrait que 30 % des enfants columérins scolarisés dans les écoles élémentaires ne pratiquaient pas d'activité en dehors de l'école. Or, pour des élèves en difficulté, la multiplication des situations éducatives est un moyen de construire d'autres connaissances qu'ils pourront ensuite mobiliser dans d'autres contextes. La complémentarité entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle doit se construire autour d'outils d'interconnaissance. Ainsi, le socle commun des connaissances, de compétences et de culture pourrait être le trait d'union entre les différentes formes d'éducation. Proposé comme cadre de référence, il doit permettre à chaque acteur de rendre compréhensibles leurs intentions éducatives.

### **CREER LES CONDITIONS DU BIEN-VIVRE SUR LES TERRITOIRES**

---

Le bien-être sur son territoire est pour la ville de Colomiers et l'Éducation nationale, un levier pour bien grandir et bien apprendre. L'enfant et le jeune, tout au long de leur journée, de leur semaine traversent plusieurs territoires. L'enjeu est donc de leur permettre de bien apprendre, de bien grandir dans leur école, dans leur famille, dans leur quartier et dans leur ville.

Alors que l'école est parfois vécue ou perçue comme un lieu fonctionnant en vase clos, comme un territoire éducatif non partagé, l'enjeu est de ne plus penser l'école comme un espace hermétique aux autres territoires. Aussi, il est possible de traduire cet axe par les

notions de « climat scolaire » et de « climat social » en fonction du territoire. Dans l'optique de l'école comme lieu ouvert sur son quartier, ces deux notions sont interdépendantes et ne peuvent pas être abordées de façon dichotomique. L'ambition, ici réaffirmée, est que l'éducation est l'affaire de tous. L'enjeu est de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun. Il est nécessaire de construire et d'accompagner cette ouverture, en envisageant les acteurs (du parent aux jeunes en passant par les éducateurs au sens large) comme membres d'une même communauté éducative. En gardant en tête l'image d'une « galaxie éducative », d'un système, il faudra identifier l'ensemble des parties qui pourront œuvrer à un tout éducatif.

## CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.

L'enjeu est de former l'adulte de demain et de faire cheminer l'enfant en lui faisant prendre conscience de ses droits et de ses devoirs. Chaque territoire doit pouvoir être le lieu de cette formation citoyenne, un lieu d'expérimentation. Pour cela, chaque territoire doit se référer aux valeurs républicaines et aux valeurs de la Laïcité. Mais le Projet Educatif de Territoire devra permettre aux enfants et aux jeunes de faire l'expérience de la citoyenneté. Il faut leur permettre de vivre la citoyenneté au travers d'actions concrètes, de projets et d'activités.